

DOCUMENTATION TECHNIQUE D'EXPLOITATION

INSTRUCTIONS DE MONTAGE, D'UTILISATION ET DE SÉCURITÉ D'UTILISATION

5. Éléments et kits de construction en aluminium et en acier 5.7. Véranda V ZiiiP/Pergola V ZiiiP

NOM DU PRODUIT:

Véranda V ZiiiP Pergola V ZiiiP

MARQUE DU CONSTRUCTEUR DU PRODUIT:

- Nom du constructeur: SELT Sp. z o. o.
- Siège social du constructeur:
 45- 449 Opole, ul. Wschodnia 23A
- Coordonnées:

Tél: +48 77 553 21 00 (secrétariat) Télécopie: +48 77 553 22 00

- Site Internet <u>www.selt.com</u>
- Adresse e-mail: selt@selt.com

MARQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT:

Le produit est conforme aux exigences de sécurité CE.

CETTE DOCUMENTATION TECHNIQUE D'EXPLOITATION:

- valable à partir du: 01 mars 2021.
- s'applique aux versions des produits indiqués ci-dessus.

SC	SOMMAIRE						
1		INTRODUCTION	4				
	1.1	CONSIGNES DE SÉCURITÉ DU PRODUIT					
	1.2	LÉGENDE DES SYMBOLES ET MARQUES	4				
	1.3	TERMES ET DÉFINITIONS	5				
	1.4	OBJET, DESTINATION ET CONTENU DE LA DOCUMENTATION					
2		INFORMATIONS TECHNIQUES SUR LE PRODUIT	7				
	2.1	PARAMÈTRES TECHNIQUES:	7				
	2.2	CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT	10				
3		TRANSPORT ET STOCKAGE DES MARCHANDISES	11				
	3.1	COMPLÉTUDE ET QUALITÉ DE LIVRAISON					
	3.2	CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE DU PRODUIT	11				
	3.3	LES DESCRIPTIONS QUI DOIVENT ÊTRE OBLIGATOIREMENT MENTIONNÉES SUR L'EMBALLAGE DU PRODUIT	11				
4		INSTALLATION DU PRODUIT					
	4.1	EXIGENCES GENERALES POUR L'INSTALLATION EN TOUTE SECURITE	12				
	4.2	CONDITIONS REQUISES POUR UN ASSEMBLAGE SÛR DU PRODUIT EN HAUTEUR	12				
	4.3	PRÉPARATION A L'INSTALLATION					
	4.4	RÉCOMMANDATIONS GÉNÉRALES POUR L'ASSEMBLAGE DU PRODUIT	13				
	4.5	OUTILS DE MONTAGE	13				
	4.6	INSTALLATION	13				
	4.6.1						
	4.6.2						
	4.6.3						
	4.7	ENTRAÎNEMENT ÉLECTRIQUE					
	4.7.1						
	4.7.2						
5		EXPLOITATION DU SYSTÈME ET SÉCURITÉ DU PRODUIT					
	5.1	EXIGENCES GÉNÉRALES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL					
	5.2	EXIGENCES DE SÉCURITÉ LIÉES AUX CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET AUX LIEUX D'UTILISATION DU PRODUIT					
	5.3	SÉCURITÉ D'EXPLOITATION					
	5.4	MAUVAISE UTILISATION DU SYSTÈME					
6		UTILISATION ET MAINTENANCE DU SYSTÈME					
	6.1	UTILISATION DU SYSTÈME À DES FINS PRÉVUES					
	6.2	INSTRUCTIONS POUR LES PERSONNES NON-PROFESSIONNELLES					
	6.3	CONTRÔLES TECHNIQUES, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS					
	6.3.1						
	6.3.2						
	6.4	OPÉRATIONS DE MAINTENANCE					
	6.5	UTILISATION DES TOILES DE STORE					
	6.6	MAINTENANCE	37				
_	6.7	INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES PRODUITS					
7		CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE					
_	7.1	EXCLUSIONS DE LA GARANTIE					
8		RÉCLAMATION / DÉFAUTS TECHNIQUES					
	8.1	RÉCLAMATIONS (GARANTIE DU FABRICANT)					
_	8.2	DFÉAUTS TECHNIQUES					
9		DÉMONTAGE / ÉLIMINATION / LIQUIDATION DU PRODUIT					
10		MARQUAGE ET ÉTIQUETAGE CE DU PRODUIT					
	10.1	CONFORMITÉ DU PRODUIT AVEC LA NORME CE					
	10.2	INFORMATIONS ACCOMPAGNANT LE MARQUAGE CE	41				

INTRODUCTION

1.1 CONSIGNES DE SÉCURITÉ DU PRODUIT

Le produit est fabriqué selon les dernières connaissances techniques dans le domaine de la conception et de la technologie de production et répond aux exigences de sécurité conformément aux normes suivantes.

No	Objet	Base Juridique Européen	Base Juridique Polonaise
1	Stores extérieurs et stores bannes Exigences de performance, y compris la sécurité	EN 13561:2015	PN-EN 13561:2015
2	Produits de construction (CPR)	Règlement 305/2011 du Parlement européen et du Conseil	Loi du 16.04.2001 sur les produits de construction (J. O. 2020 pos.215) avec les modifications
3	Exigences de base pour les machines	Directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil	Règlement du Ministre de l'Économie du 21 Octobre 2008 J.O. 2008 n°199 pos. 1228) 1228 modifié (J.O. 2011.124)

Documents connexes: Déclaration des Performances (produits extérieurs), Déclaration de Conformité et instructions de montage, d'utilisation des moteurs et de commande.

1.2 LÉGENDE DES SYMBOLES ET MARQUES

Les symboles suivants (pictogrammes) signifient des informations particulièrement importantes sur le risque et la sécurité.

Pictogramme	Signification du pictogramme	Information
(i)	INFORMATION	Veuillez lire les instructions d'utilisation avant d'utiliser le produit Le respect des instructions d'utilisation est une condition: - de l'utilisation du produit sans défaillance, réclamations de garanties du fait des défauts. Pour la sécurité des personnes, conservez les instructions.
	INFORMATION	Aucune conséquence néfaste ou dangereuse pour les personnes ou les installations.
	REMARQUE!	La situation susceptible de causer des dommages au produit ou tout autre dommage. Aucuns risques pour l'homme.
	AVERTISSEMENT!	Risque de danger
<u> </u>	DANGER!	Ce symbole indique toutes les informations de sécurité dont le non-respect constitue un risque pour la vie ou la santé des personnes. Risque pour la santé ou la vie. Risque: risque de blessure grave ou de mort. Opération dangereuse pouvant causer des blessures ou endommager le produit.
4	AVERTISSEMENT!	Danger pour la santé ou la vie par électrocution.
	ENVIRONNEMENT	Désignation du matériel électrique ou électronique soumis à la collecte aux points de collecte désignés.

1.3 TERMES ET DÉFINITIONS

Les termes et définitions utilisés dans la présente documentation technique d'exploitation.

Produit: PERGOLA V ZIIIP

Produit en toile/matériau, placé à l'extérieur, au-dessus, devant ou dans une ouverture d'un bâtiment ou n'importe où à l'intérieur de la surface extérieure d'un bâtiment; s'étendant dans un plan horizontal et/ou incliné et/ou vertical, tiré vers le haut en enroulant le store fixé à la poutre avant qui est fixé aux poutres de guidage latérales (rails de guidage). Un mouvement du store possible - haut - bas (enroulement - déroulement) est effectué en utilisant un actionneur électrique. Le produit peut avoir les supports avant de poutres de guidage ou les supports de montage. La conception du produit est offerte en standard dans une couleur du nuancier RAL après avoir confirmé sa disponibilité par le constructeur. Le produit remplit le rôle du pare-soleil.

Toile:

Une partie constitutive du produit est faite en toile ou autres matériaux, qui est mise en mouvement à l'aide d'un mécanisme de commande qui assure au produit d'exercer ses fonctions. Il remplit le rôle du pare-soleil.

Poteaux avant:

Partie du produit servant de support pour les poutres guidant la toile (rails de guidage).

Supports de montage:

Partie du produit servant de support pour les poutres guidant la toile et garantissant que le produit remplisse sa fonction.

Poutres de guidage (rails de guidage):

Partie du produit relié à la cassette, remplissant la fonction de guidage de la toile et contenant un mécanisme de tension de la toile et servant de support aux poutres intermédiaires.

Cassette:

Partie du produit de forme ovale servant à protéger la toile enroulée, fixée à l'aide de supports au substrat, au mur ou supportée uniquement par des poutres de guidage (en version avec supports de montage).

VERSIONS D'EXÉCUTION:

Véranda à module simple avec supports de montage - Pare-soleil contenant une structure constituant un produit distinct, composée d'une cassette et de deux rails de guidage avec store qui lui sont associés, supportés sur le substrat porteur à l'aide des supports de montage soutenant les rails de guidage et des supports fixant la cassette.

Véranda multi-modulaire avec supports de montage - Pare-soleil contenant une structure constituant un produit commun, composé d'au moins deux stores de véranda à module unique liés entre eux, supportés sur le substrat porteur à l'aide des supports de montage communs soutenant les rails de guidage et des supports indépendants fixant la cassette.

Pergola à module simple avec supports avant (MT- store de terrasse) -Pare-soleil constituant un produit distinct, contenant une structure murale composée de deux supports avant et d'une cassette et de deux rails de guidage avec store qui lui sont associés, supportés sur le substrat porteur exclusivement à l'aide des supports de fixation de la cassette et deux poteaus d'avant.

Pergola multi-modulaire avec supports avant (MT- store de terrasse) - Pare-soleil contenant une structure murale composée d'au moins deux Pergolas V à module unique liées entre elles et de deux supports avant communs, supportées sur le substrat porteur exclusivement à l'aide des supports de fixation de la cassette et deux poteaux d'avant.

1.4 OBJET, DESTINATION ET CONTENU DE LA DOCUMENTATION

L'objet de cette documentation sont des produits fabriqués par **SELT Sp. z o.o.**La documentation concerne toutes les versions d'exécution du produit **PERGOLA V ZiiiP.**



L'instruction d'utilisation et de sécurité d'utilisation ainsi que le manuel de moteur doivent être transmises à l'utilisateur final

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ IMPORTANTES AVERTISSEMENT - LA PROCÉDURE VISÉE DANS CES INSTRUCTIONS EST PERTINENTE POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS



La documentation est valide accompagnée des informations sur le produit spécifique disponibles sur le site internet www.selt.com

La documentation comprend:

- des recommandations importantes pour l'assemblage, l'utilisation et la maintenance du produit,
- des recommandations importantes pour le transport et le stockage,
- conseils, dont le respect permettra de nombreuses années d'utilisation du produit sans défaillance.

SELT Sp. z o.o. ne sera pas tenue responsable des dommages résultant du non-respect des recommandations contenues dans cette documentation.

En vue d'améliorer le produit, la SELT Sp. z o.o. se réserve le droit d'apporter des modifications qui, tout en maintenant les paramètres techniques essentiels, seront reconnues comme pertinentes pour augmenter la qualité de la manipulation du produit et de la sécurité d'utilisation.

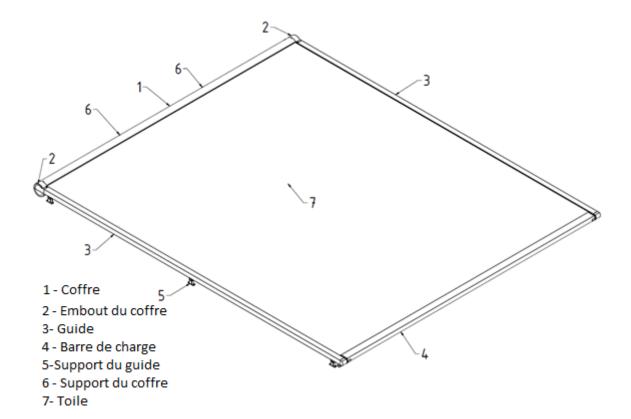
Les droits d'auteur de cette documentation sont détenus par SELT Sp. z o.o. établie à Opole. La documentation ne peut être utilisée, aussi bien en partie que dans l'ensemble, à des fins concurrentielles, ni être mise à la disposition de tiers sans autorisation.

INFORMATIONS TECHNIQUES SUR LE PRODUIT

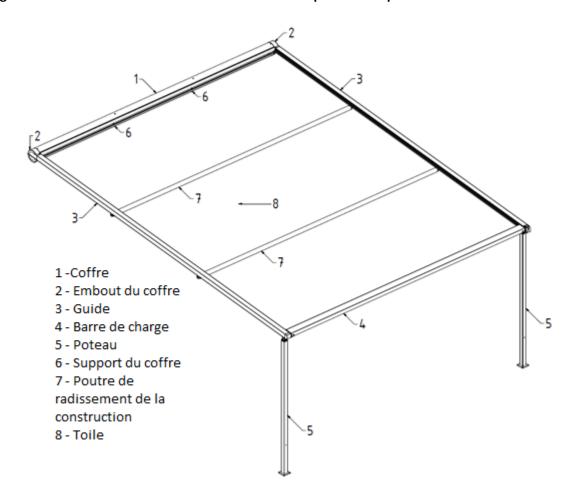
Les spécifications techniques du produit sont disponibles après s'être connecté au site internet <u>www.selt.com</u>

2.1 PARAMÈTRES TECHNIQUES:

Véranda V ZiiiP - version véranda simple avec supports du guide



Pergola V ZiiiP- version du store banne de terrasse simple avec les poteaux en avant



SELI Sp. 2 0.0.						
Pergola V ZiiiP						
Dimensions du produit:	Largeur du module individuel	Longueur	Hauteur maximale des poteaux avant	Plage de réglage de l'angle d'inclinaison version pergola	de l'a	e réglage angle naison véranda
Structure porteuse	jusqu'à 5000 mm	jusqu'à 6000 mm	2450 mm	de 10° à 90°	de 0° à 90°	
Entraxes de fixation:	De la cassette: Des supports de montage du guide: Des supports de supports avant pour le guide Des poutres de radissement de la construction Hauteur des supports de montage Simple Module		rts de			
Maximaux:	1600 mm	2897 mm	5700 mm	1900 mm	250 mm	200 mm
Étendue de l'usage /de l'exploitation						
Température ambiante		nroulement/dérou structure porteuse	•			
Humidité de l'air		lensation (enroule structure porteuse		nent du store)		
Toile:	Serge 100/Serg	ge 600 – conforme	ément au tarif act	tuel		
Système de tension de toile:	Pneumatique: ressorts à gaz ST500 600N, course 500 mm, longueur 1075 mm					
Actionneur électrique, moteur aux carac	téristiques :					
- tension d'alimentation	tension d'alimentation 230 V/50 Hz					
- puissance 270 W						
- consommation de courant	1,2 A					
- degré de protection	IP 44					
- couple 40 Nm						
- vitesse de rotation	17 rpm/min					
- température de fonctionnement de -10 à + 40°C						
Caractéristiques des moteurs électriques	5					
Actionneurs (types d'actionneurs):	Actionneurs (types d'actionneurs): actionneur électromécanique télécommandé					
Câble d'alimentation avec fiche Hirschmann (pas pour Somfy IO)						
Poutres de soutien:	e radissement de la construction de 1 à 2 pcs en fonction de la taille					
Installation:						
Utilisation	Extérieure					
- À module unique ou multi-modulaire - sur les supports de montage sur le substrat porteur ou sur la cassette et les supports avant - Sur le substrat ou mural (sur l'élément de structure) et sur le substrat			: les			



Des données détaillées sur les paramètres des moteurs individuels sont disponibles sur les sites internet des constructeurs de moteurs et sur le site internet:

https://www.selt.com/automatyka-pl

2.2 CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

Les produits fabriqués par SELT Sp. z o.o. ont d'excellentes caractéristiques techniques et de performance.

Liste des types de produits:

- montés à l'extérieur du bâtiment, activés par un actionneur électromécanique connecté au système de commande,
- versions à module unique ou multi-modulaire assemblées dans le sens de la largeur,
- version murale (avec supports avant) ou autoportante (avec supports de montage).

Les caractéristiques spécifiques sont les suivantes:

- Toiture amovible à ouverture électrique.
- Possibilité d'assemblage modulaire.
- Ne protègent pas de la pluie et de la neige.
- Le système ne protège pas de la pluie et doit être enroulé lors des précipitations atmosphériques.
- Il est interdit de dérouler le store lors de chutes de pluies, de neige ou à des températures inférieures à zéro.
- Protègent contre la pénétration excessive du soleil dans leur contour, protègent les surfaces contre l'échauffement, contribuant ainsi à l'amélioration du confort thermique dans le cadre de son contour.
- Contient un système de tension de toile spécial fourni par le ruban et un ensemble de ressorts à gaz.
- Possibilité d'utiliser des supports de montage et des supports de fixation de la cassette ou des supports avant et des supports de fixation de la cassette.
- Possibilité de régler l'angle d'inclinaison du store dans la plage allant de 10° à 45° (version avec les poteaux) ou de 0 à 45° (version de véranda).
- Ne dégagent pas de substances toxiques pendant l'exploitation.
- L'émission de bruit par un produit avec entraînement électromécanique (associé au mouvement de travail de pièces en mouvement, produit par un moteur électrique en cours de fonctionnement) n'est pas considérée comme un danger significatif et une question relative au confort.
- Les moteurs ont un degré de protection du boîtier au moins IP 44.
- La conception du produit et de l'actionneur permet d'arrêter en toute sécurité le store amovible dans chaque position de déroulement de la zone de travail et y rester en position repos.
- Le mouvement de la toiture amovible (enroulement et déroulement) peut être actionné manuellement par interrupteur ou télécommandé.
- Les protecteurs pour les éléments amovibles ont été conçus et fabriqués de manière à garantir la sécurité des opérateurs, à condition qu'ils soient correctement utilisés.



Remarque

• La flexion/l'affaissement de la toile ne provoque pas de dysfonctionnement du système et ne constitue pas un défaut du produit.

TRANSPORT ET STOCKAGE DES MARCHANDISES

3.1 COMPLÉTUDE ET QUALITÉ DE LIVRAISON

L'entreprise SELT Sp. z o.o. met tout en œuvre pour que les produits soient conformes à la commande. Toutefois, la complétude du produit doit être vérifiée par l'Acheteur et doit avoir lieu au moment de sa réception.

Les non-conformités doivent être immédiatement signalées au chauffeur/ magasinier/ à l'équipe de montage et marquées sur le bordereau de livraison sous peine de forclusion à ce titre.

Le contrôle de qualité relatif aux défectuosités apparentes relève de la responsabilité de l'Acheteur et doit avoir lieu au moment de la réception de la marchandise. Les éléments suivants sont considérés comme défectuosités apparentes: dommages mécaniques, rayures, fissures, etc.

Les non-conformités quantitatives et le remplacement éventuel de pièces présentant des défectuosités apparentes, SELT Sp. z o.o. s'engage à compléter ou à remplacer dans les meilleurs délais.

3.2 CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE DU PRODUIT

Liste:

- le produit est emballé en usine dans un emballage en carton pour éviter tout dommage pendant le stockage, le transport et son transfert sur le lieu de l'assemblage final,
- pour le transport / stockage, les produits doivent être placés en suivant les flèches indiquées sur l'emballage du produit,
- le nombre de couches des produits stockés ne devra pas être supérieur à 2 en raison du risque d'écrasement de l'emballage, ce qui pourrait entraîner des dommages permanents du produit,
- les produits placés sur des moyens de transport doivent être protégés contre le déplacement et les dommages pendant le transport (par exemple, espaceurs, sangles de retenue, etc.),
- les produits doivent être protégés de la pluie et de la neige pendant le transport,
- les lieux de stockage doivent être secs, aérés et protégés des effets néfastes des intempéries (soleil, pluie, etc.)
- le produit doit être déplacé sur le lieu de son assemblage conformément aux réglementations en matière de santé et de sécurité au travail applicables au lieu de montage.

3.3 LES DESCRIPTIONS QUI DOIVENT ÊTRE OBLIGATOIREMENT MENTIONNÉES SUR L'EMBALLAGE DU PRODUIT



Veuillez lire attentivement la documentation technique d'exploitation disponible sur le site internet www.selt.com/doc-pl avant d'installer et d'utiliser le produit

INSTALLATION DU PRODUIT

Ce chapitre contient les informations générales nécessaires à l'installation du produit.

Une installation correcte est une condition préalable pour le fonctionnement normal du produit.

SELT Sp. z o.o. recommande le recours à des équipes de montage spécialisées qui garantissent à l'Acheteur le montage correct.

4.1 EXIGENCES GÉNÉRALES POUR L'INSTALLATION EN TOUTE SÉCURITÉ

- observez les règles générales de l'art en matière de construction,
- respectez les consignes de sécurité et de santé au travail, en particulier en ce qui concerne la sécurité au travail avec les équipements électriques et les travaux en hauteur,
- le produit doit être fixé de manière mécanique (les mousses, les adhésifs ou les matériaux similaires ne sont pas autorisés comme matériaux de fixation),
- la base à laquelle seront fixés les supports du produit ou/et les supports avant doit être une structure porteuse (béton, brique, etc.).),
- dans le cas de structures métalliques liées entre elles conformément aux règles applicables en matière d'assemblage des métaux, l'assemblage doit être réalisé avec des matériaux d'épaisseur de paroi appropriée,
- avant de procéder à l'installation, éloignez de la zone de montage tous les câbles électriques inutiles.

Tableau d'information

Le constructeur autorise l'assemblage du produit dans les types de substrat suivants (couche porteuse du mur):

- béton non armé ou armé de classe mini C20/25 non fissuré,
- béton idem avec une couche d'isolation thermique jusqu'à 25 cm d'épaisseur,
- mur de minimum 24 cm en brique pleine Mz format NF de résistance minimum 20 MPa et de densité >1,8 kg/dm³ avec mortier M2,5

à M9,

- mur de minimum 24 cm en blocs silico-calcaires de résistance minimum 10 MPa et de densité >2 kg/dm³avec mortier M2,5 à M9,
- mur de minimum 17,5 cm en blocs silico-calcaires creux de résistance minimum 20 MPa et de densité >1,4 kg/dm³ avec mortier M2,5 à M9,
- poutres murales en bois /poutrelles en bois de classe minimum C24 sans fissures d'une épaisseur minimum 100 mm,
- chevrons en bois de classe minimum C24 sans fissures d'une épaisseur minimum 70 mm,
- murs en blocs silico-calcaires (pleins ou perforés) avec une couche d'isolation thermique consultation nécessaire avec un concepteur agréé,
- murs en brique pleine avec une couche d'isolation thermique consultation nécessaire avec un concepteur agréé,
- mur en parpaings creux céramiques sans isolation ou avec une couche d'isolation thermique consultation nécessaire avec un concepteur agréé,
- blocs en béton cellulaire substrat non recommandé.

La liste des substrats ci-dessus est considéré comme n'ayant qu'une valeur indicative. Chaque évaluation de l'adéquation du substrat dépend de l'emplacement et de la taille spécifiques du produit et doit être sélectionnée par un concepteur agréé.

4.2 CONDITIONS REQUISES POUR UN ASSEMBLAGE SÛR DU PRODUIT EN HAUTEUR



L'assemblage du produit, associé à la nécessité d'effectuer des travaux en hauteur, consiste à effectuer des travaux particulièrement dangereux, car il crée un risque particulièrement élevé pour la sécurité et la santé des personnes, en particulier une chute de hauteur.

L'obligation de veiller à l'élaboration d'un plan de sécurité et de protection de la santé lors du montage relève de la responsabilité de l'Acheteur.

4.3 PRÉPARATION A L'INSTALLATION

- Déballez le produit et vérifiez si tous les éléments nécessaires pour son assemblage sont présents,
- avant l'installation, assurez-vous que le substrat a une capacité portante suffisante pour permettre l'installation et le fonctionnement en toute sécurité.



Remarque: Le choix et l'achat des produits de montage reliant le système au substrat est à la charge de l'acheteur du système.

4.4 RÉCOMMANDATIONS GÉNÉRALES POUR L'ASSEMBLAGE DU PRODUIT

- Les fixations des protecteurs/supports à la structure sont réalisées à l'aide des produits de montage correctement sélectionnés (non joints à la livraison du produit),
- le produit doit être protégé des salissures (par exemple, du mortier pour maçonnerie, de la mousse de montage, du silicone) qui peuvent entraîner sa détérioration,
- s'il est nécessaire d'utiliser de la mousse de polyuréthane, du silicone ou d'autres moyens, il est absolument nécessaire de suivre les recommandations des fabricants indiquées sur les emballages.



Une installation incorrecte peut entraîner des situations dangereuses pour l'utilisateur.

4.5 OUTILS DE MONTAGE

Liste:

- tournevis cruciforme
- jeu de clés Allen
- clés à douille
- perceuse
- ruban à mesurer
- niveau
- deux escabeaux

3 personnes sont nécessaires pour l'installation.

4.6 INSTALLATION

Les instructions de montage, d'utilisation et de sécurité d'utilisation est disponible après s'être connecté au site internet www.selt.com



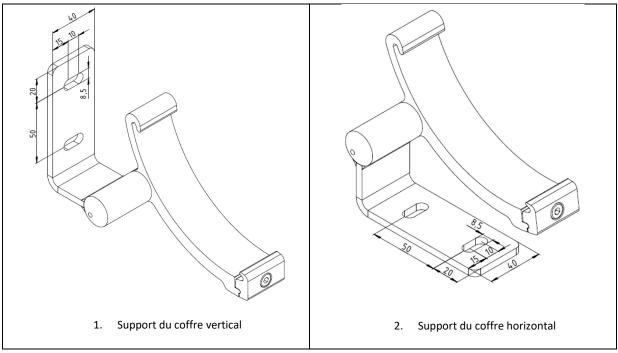
Remarque: Avant de procéder à l'assemblage, vérifier l'état visuel de l'emballage des composants livrés à l'assemblage, l'état visuel des éléments et leur complétude. Le transporteur est responsable des dommages causés pendant le transport.

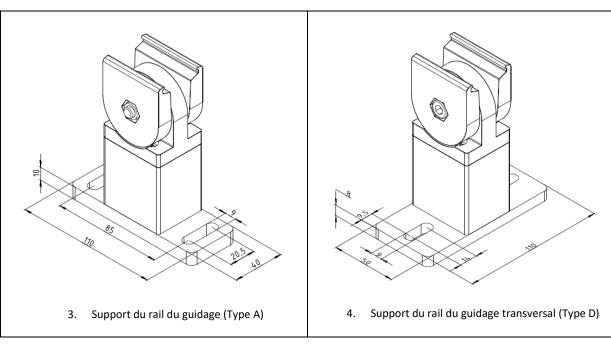
Pour l'assemblage de la Pergola V ZiiiP, nous séparons trois assemblages pour différentes variétés du produit:

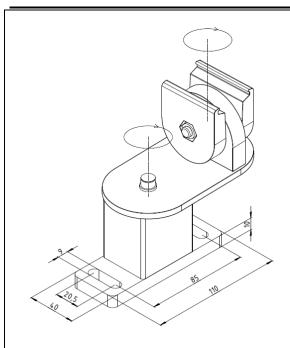
- store de véranda avec supports de montage pour guides et cassettes,
- store de véranda dans la version murale, avec poteaux avant,
- assemblage modulaire à l'aide d'un guide commun.
- assemblage modulaire à l'aide d'un poteau modulaire commun.

Remarque: <u>Pour les connexions filetées, une protection anaérobie telle que LOCTITE® 243 ou un autre ayant les</u> mêmes propriétés doit être utilisé lors de l'assemblage.

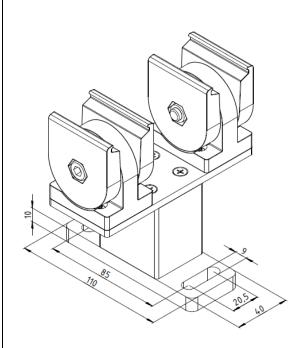
4.6.1 SUPPORTS - DIMENSIONS



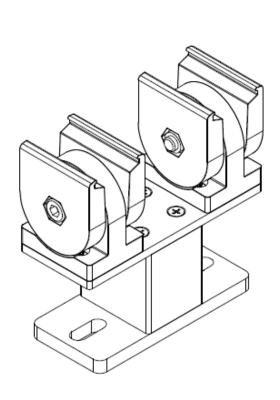




 Support du rail de guidage pivotant (Type B)
 Remarque: Le support peut être utilisé pour max. 19,5 m2 de surface de la toile.

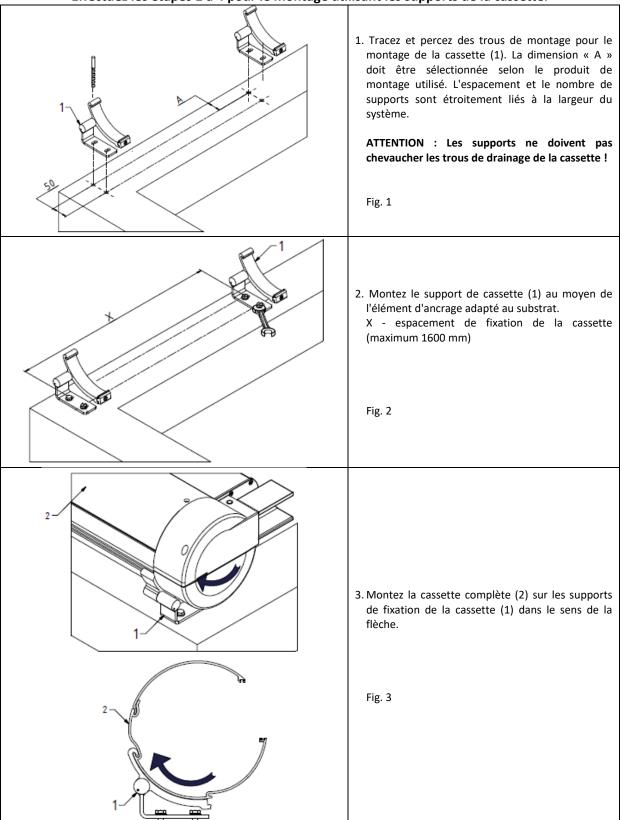


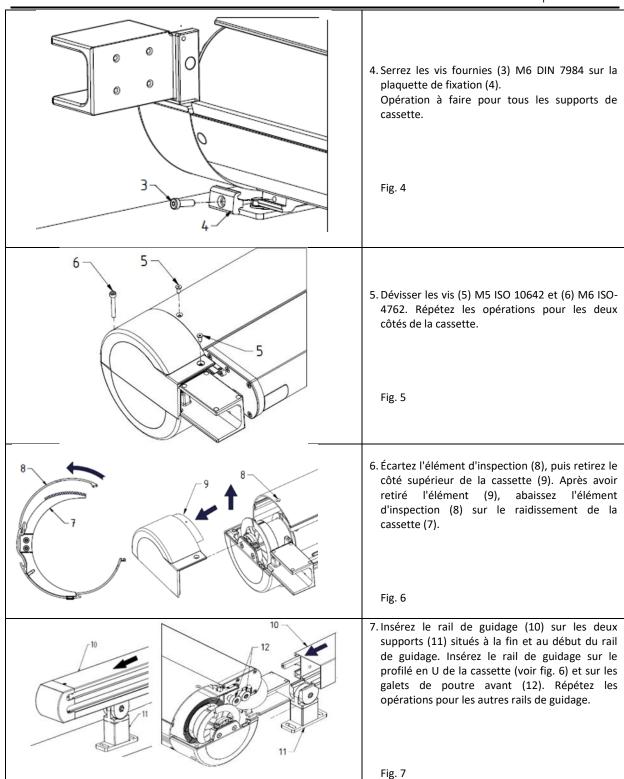
6. Support du rail de guidage modulaire (Type C)



7. Support du rail de guidage modulaire transversal (Type G)

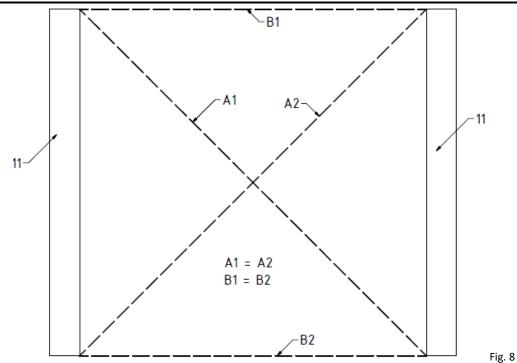
Effectuez les étapes 1 à 4 pour le montage utilisant les supports de la cassette.



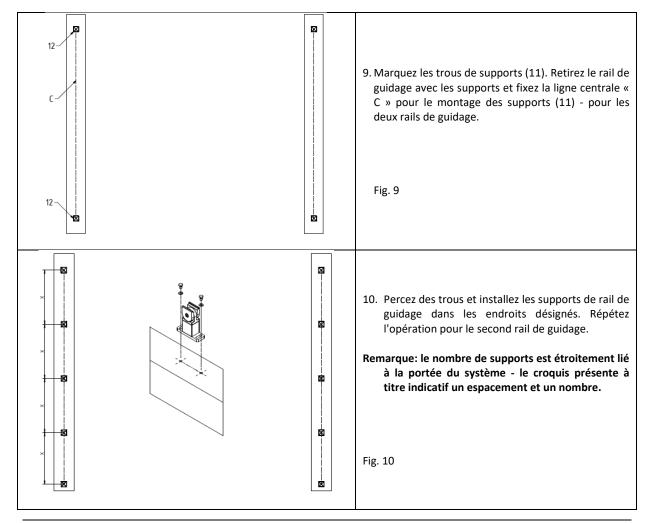


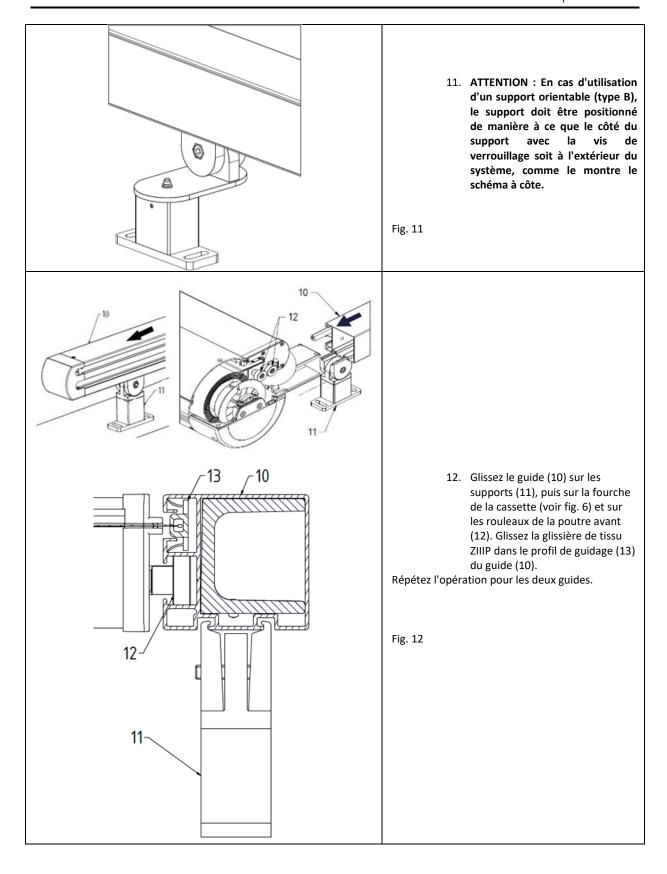
Remarque: pour le montage modulaire, utilisez les supports modulaires de rails de guidage (12) – comme illustré à la fig.





8. Mettez les deux rails de guidage (10) parallèlement les uns par rapport aux autres. Mesurez les distances au début et à la fin du rail de guidage (B1 et B2) ainsi que diagonales (A1, A2). La compatibilité dimensionnelle entre les diagonales A1 = A2 et les dimensions B1 = B2 est une condition préalable à une installation correcte. En cas de non-conformité, retournez au point 7 et fixez à nouveau les supports de rail de guidage.





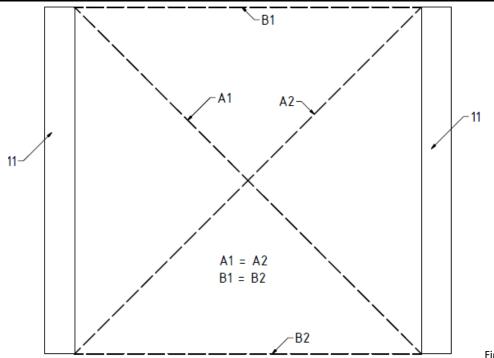


Fig. 13

13. Mettez les deux rails de guidage (11) parallèlement les uns par rapport aux autres. Mesurez les distances au début et à la fin du rail de guidage (B1 et B2) ainsi que diagonales (A1, A2). La compatibilité dimensionnelle entre les diagonales A1 = A2 et les dimensions B1 = B2 est une condition préalable à une installation correcte. En cas de non-conformité, retournez au point 7 et fixez à nouveau les supports de rail de guidage.

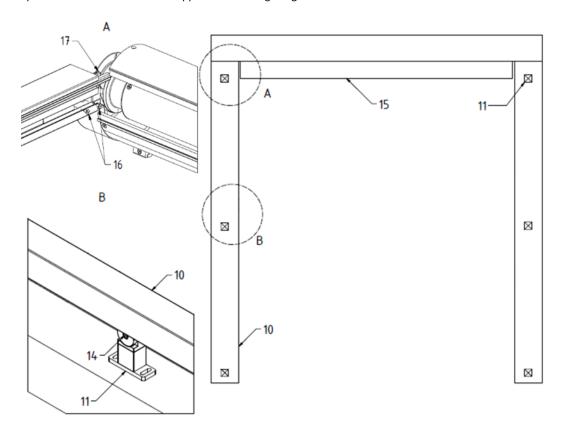


Fig. 14

14. Serrez avec les vis (16) M8 ISO-4762 les mâchoires des supports du rail de guidage (12), de la poutre de soutènement(15). En plus, serrez avec les vis (19) M5 ISO-10642 les rails de guidage au côté de la cassette (18). Répétez de la même manière les opérations pour les autres rails de guidage.

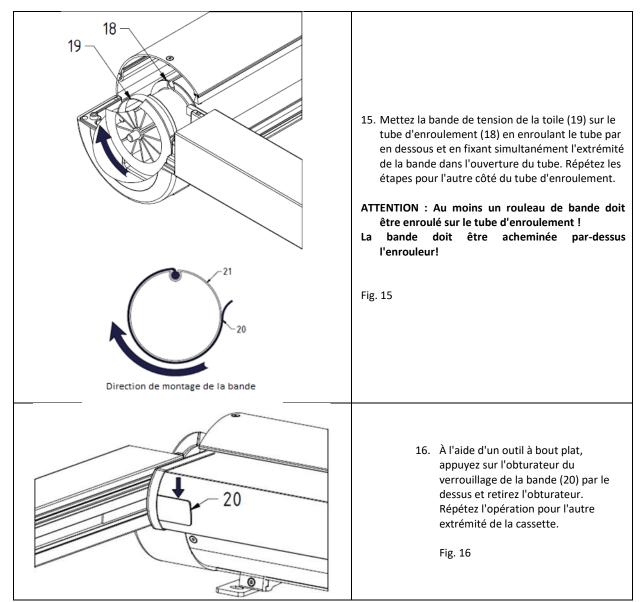
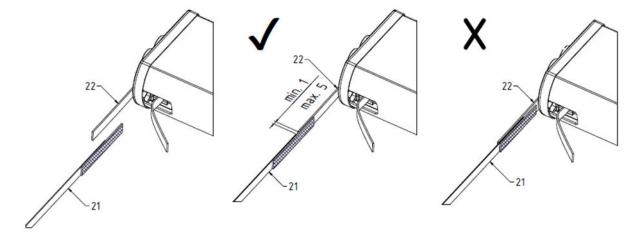
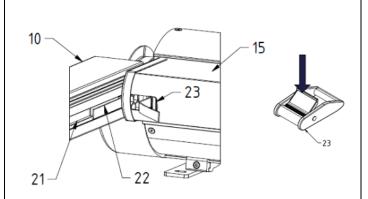


Fig. 17



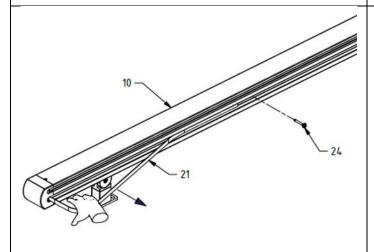
17. Relier la bande (21) à la bande en velcro (22). La bande velcro (22) doit être reliée à la bande velcro de la ceinture à une courte distance de l'extrémité de la ceinture (21). La ceinture (21) doit être connectée de manière à ce qu'il n'y ait pas de chevauchement entre la ceinture, le velcro et la bande velcro au point de connexion.



18. À l'aide du ruban velcro (22) insérez le reste du ruban et faites passer la bande (21) à travers la poutre avant (15), puis étirez. Répétez l'opération pour l'autre extrémité de la cassette.

Remarque: assurez-vous de libérer le verrouillage de la bande (23) en appuyant sur le verrou dans la poutre avant (flèche).

Fig. 18



19. Tirez la bande (21) hors de la rainure de guidage inférieure (10) et la tirer fortement dans le sens de la flèche jusqu'à ce que le ressort à gaz s'enclenche (la tige du piston du ressort à gaz se rétracte) - afin de pouvoir dévisser facilement la goupille (24). Dévisser la goupille de verrouillage du ressort à gaz (24) à l'aide d'un outil à bout plat.

Après avoir dévissé la goupille de verrouillage du ressort, ne pas relâcher la bande à l'extrémité du guide avant d'avoir tendu la bande au niveau de la poutre avant

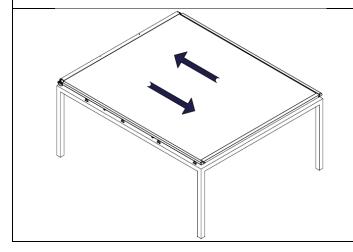
Tirez la bande sur la barre frontale jusqu'à ce qu'elle glisse dans la rainure du guide. Répétez l'opération pour l'autre extrémité de la cassette.

Attention : Effectuez cette opération à deux !

Une personne tend la bande au niveau de la barre avant, tandis que l'autre desserre la bande au niveau de l'extrémité du guide.

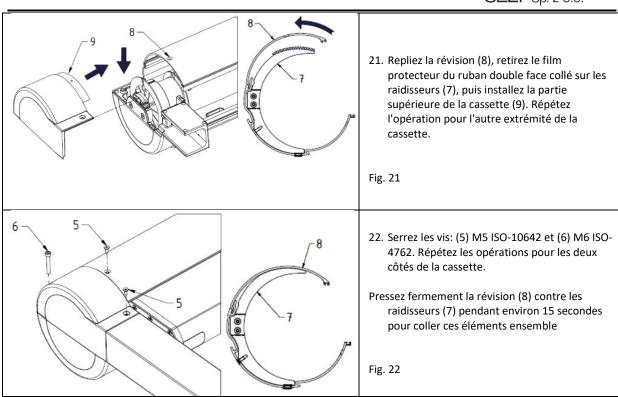
ATTENTION : La pression exercée par les bords de la bande risque d'endommager la surface de votre main.

Fig. 19

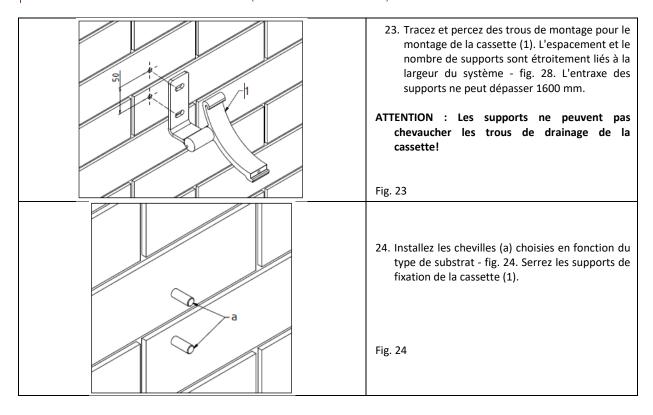


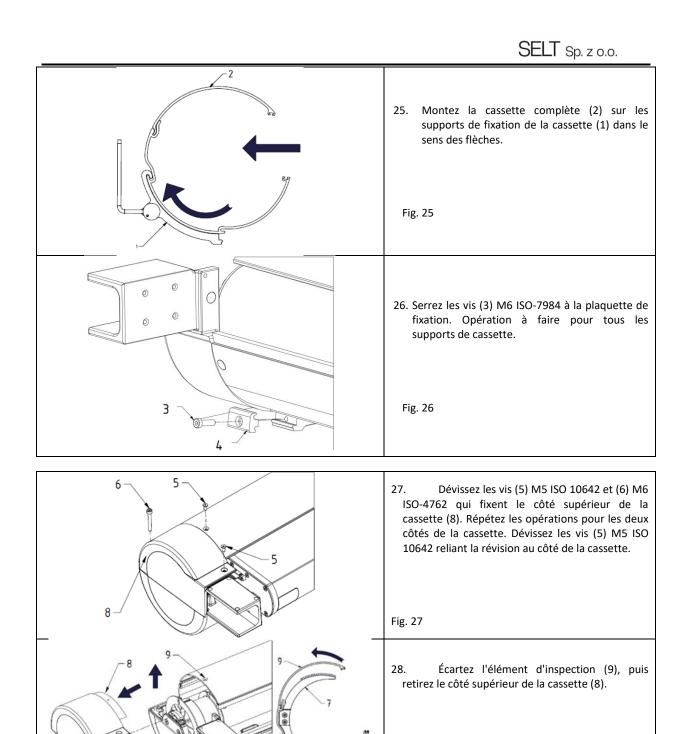
20. Ouvrez et fermez complètement le système - les fins de course sont réglés pendant la production du système – fig. 20

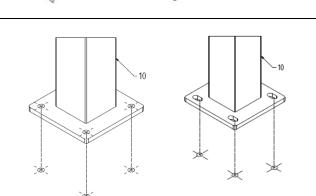
Fig. 20



4.6.3 MONTAGE - VERSION MURALE (AVEC POTEAUX AVANT)





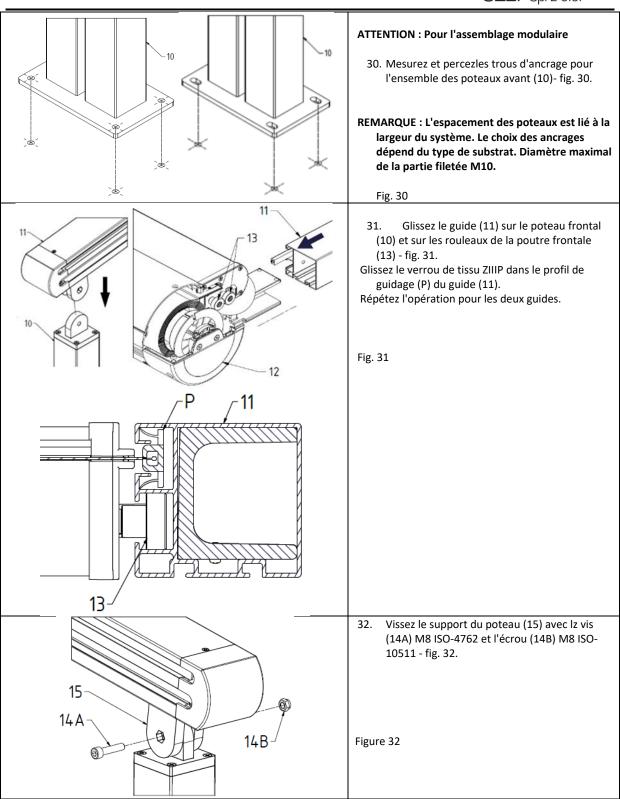


29. Tracez et percez des trous de montage pour le montage du poteau avant (10) - fig. 29

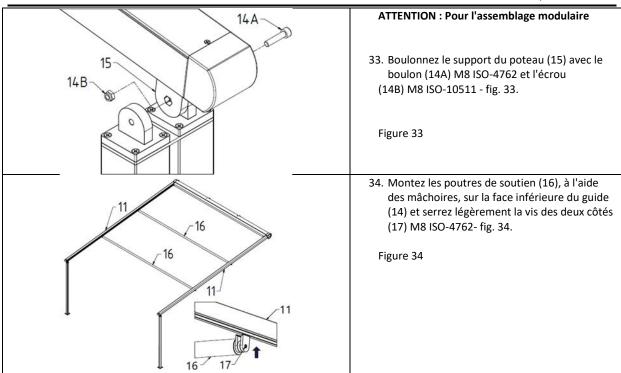
Remarque: L'espacement des poteaux est liés à la largeur du système. Le choix des ancres dépend du type de substrat. Diamètre maximum de l'élément fileté M10.

Fig. 29

Fig.28







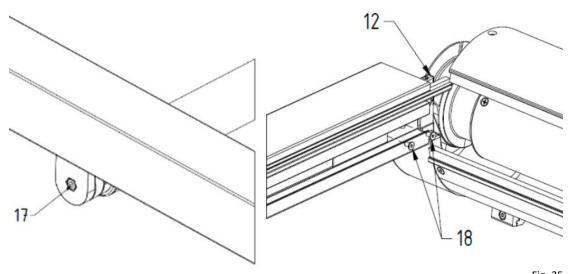


Fig. 35 35. Serrez les mâchoires de la poutre (16) avec les vis (17) M8 ISO-4762. Serrez également les rails de guidage sur le côté de la cassette (12) avec les vis (18) M5x10 ISO-10642. Répétez la même procédure pour les autres rails de guidage.

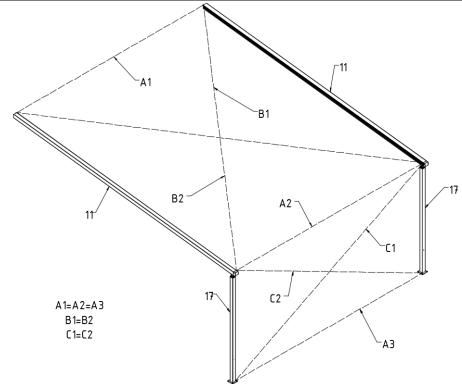
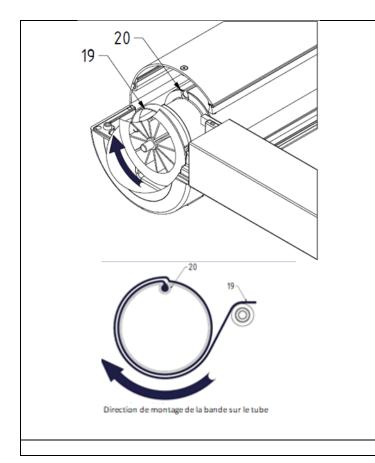


Fig. 36

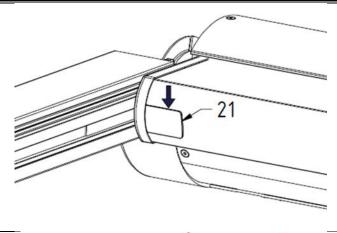
36. Positionnez les poteaux en position verticale et mesurez les distances diagonales entre les rails de guidage (11) - dimensions B1 et B2 et entre les extrémités des poteaux (17) - dimensions C1 et C2 - fig. 37. La compatibilité dimensionnelle entre les diagonales C1 = C2 et B1 = B2 et les dimensions axiales A1=A2=A3 est une condition préalable à une installation correcte.



37. Mettez la bande de tension de la toile (19) sur le tube d'enroulement (21) en enroulant le tube par en dessous et en fixant simultanément l'extrémité de la bande dans l'ouverture du tube - fig. 38. Répétez les étapes pour l'autre côté du tube d'enroulement.

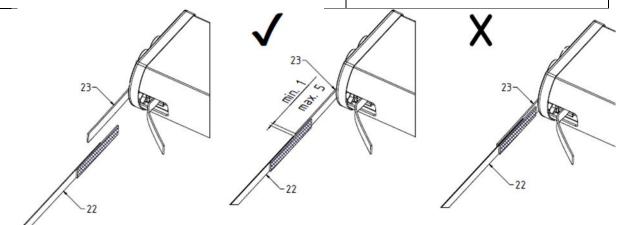
ATTENTION : Au moins un rouleau de bande doit être enroulé sur le tube d'enroulement ! La bande doit être acheminée par-dessus l'enrouleur !

Fig. 37

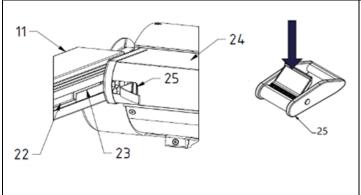


38. À l'aide d'un outil à bout plat, appuyez sur l'obturateur du verrouillage de la bande (21) par le dessus et retirez l'obturateur - fig. 38. Répétez l'opération pour l'autre extrémité de la cassette.

Fig. 38



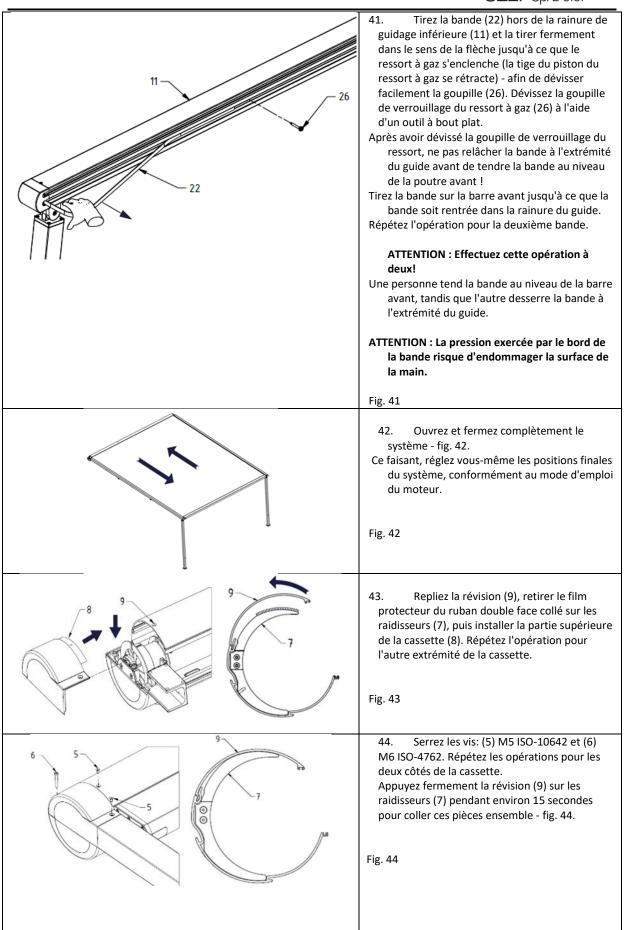
39. Reliez la ceinture (21) à la bande velcro (22). La bande velcro (22) doit être reliée au velcro de la ceinture à une courte distance de l'extrémité de la ceinture (21). La ceinture (21) doit être connectée de manière à ce que la ceinture, le velcro et la bande velcro ne soient pas superposés au point de connexion.



40. À l'aide du ruban velcro (23) insérez le reste du ruban et faites passer la bande (22) à travers la poutre avant (24), puis étirez - fig. 40. Répétez l'opération pour l'autre extrémité de la cassette.

Attention: Assurez-vous de libérer le verrouillage de la bande (25) en appuyant sur le verrou dans la poutre avant (flèche).

Fig. 40



4.7 ENTRAÎNEMENT ÉLECTRIQUE

4.7.1 RACCORDEMENT AU RESEAU ÉLECTRIQUE

Une fois la Pergola V ZiiiPassemblée, vous pouvez procéder au raccordement de l'entraînement et du système commande aux installations préparées précédemment: d'alimentation électrique et de commande.

Le raccordement doit se faire sur la base du schéma électrique individuel précédemment développé, en tenant compte des recommandations contenues dans le manuel d'installation et d'utilisation du moteur qui entraîne le produit (DT-E).

Recommandations générales pour la connexion en toute sécurité:

- le raccordement doit être effectué par un électricien disposant d'une licence d'électricien,
- il est nécessaire de respecter les réglementations en matière de santé et de sécurité lors de la connexion,

•

Le branchement électrique et le réglage des moteurs doivent être effectués conformément aux instructions du constructeur des moteurs.

Les instructions sont jointes au produit et sont également disponibles sur les sites des constructeurs de moteurs ainsi que sur le site:

https://www.selt.com/automatyka-pl



Un branchement incorrect du moteur peut endommager le produit ou entraîner un danger pour la vie et la santé.

4.7.2 DÉMARRAGE ET RÉGLAGE

Recommandations et actions:

- les positions extrêmes (mouvement du store de toiture haut bas) sont protégées par des interrupteurs de fin de course qui doivent être ajustés pendant le montage,
- la personne qui effectue un réglage des interrupteurs de fin de course doit disposer d'une licence d'électricien, des connaissances et d'une expérience,
- un réglage des interrupteurs de fin de course doit être effectué conformément au manuel d'installation et d'utilisation du moteur (DT-E),
- avant la mise en service du produit, doivent être effectuées les mesures électriques qui peuvent être effectuées par une personne possédant les qualifications requises,
- ne pas démarrer le moteur d'entraînement sans vérifier la fixation correcte du système,
- une fois l'interrupteur activé, n'enlevez pas le protecteur, ne vous appuyez pas sur le produit, ne laissez pas les outils sur celui-ci.

Lors de l'actionnement du toit amovible, une attention particulière doit être accordée:

- au déroulement et à l'enroulement correct et parallèle du store et de la poutre avant de la toiture amovible,
- au bon fonctionnement des interrupteurs de fin de course.



Le réglage arbitraire des positions extrêmes par une personne non formée peut entraîner des dommages au produit.

EXPLOITATION DU SYSTÈME ET SÉCURITÉ DU PRODUIT



Le produit ne peut être utilisé que dans les cas où aucune défaillance n'est présente.

5.1 EXIGENCES GÉNÉRALES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Afin d'assurer le bon fonctionnement du produit, SELT Sp. z o.o. interdit toute modification de conception, le nonrespect de la condition ci-dessus exonère le constructeur de la responsabilité du produit, et le destinataire perd la garantie pour ce produit.
- Lors du transport, du montage et du démontage, ainsi que lors de l'utilisation, de l'entretien et de la maintenance du produit, les réglementations en matière de santé et de sécurité applicables ainsi que les réglementations de protection de l'environnement doivent être respectées.
- Le produit doit être entretenu et réparé uniquement par des personnes formées et possédant les qualifications requises.
- L'acheteur du produit doit s'assurer que les personnes chargées des activités liées à son utilisation, son hygiène et son entretien quotidien sont familiarisés avec les instructions d'utilisation et respectent scrupuleusement toutes les consignes.
- Il est inadmissible de nettoyer le produit d'une manière autre que celle décrite dans la section « Contrôles techniques, entretien et réparations ».
- Toutes les opérations doivent être effectuées avec la diligence requise, en tenant compte des exigences de sécurité.
- Les opérations d'entretien et de réparation du produit ne doivent être effectuées que lorsque le produit est déconnectés électriquement.
- Observez les marquages sur le produit (par exemple, les pictogrammes, les flèches indiquant le sens du mouvement).
- Il est nécessaire de veiller à ce que les marquages ne soient pas recouverts d'une couche de peinture ou endommagés de manière à les rendre illisibles.
- Il est recommandé que la modification de conception électrique ou de la configuration des accessoires soit conduite en consultation avec SELT Sp. z o.o.
- L'interrupteur doit être monté à une hauteur conforme aux réglementations nationales relatives aux personnes handicapées.

5.2 EXIGENCES DE SÉCURITÉ LIÉES AUX CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET AUX LIEUX D'UTILISATION DU PRODUIT

Des exigences de sécurité spécifiques s'appliquent aux enfants âgés de moins de 42 mois. Des exigences d'utilisation spécifiques s'appliquent à tous les endroits où les enfants en bas âge ont accès ou où ils peuvent séjourner.

Des exigences d'utilisation spécifiques s'appliquent également dans tous les lieux où séjournent les personnes handicapées.



Avant d'utiliser le produit, il appartient à l'Acheteur de procéder à une évaluation individuelle des risques liés à son utilisation, en veillant particulièrement à la sécurité des enfants et des personnes handicapées.

Lors de la détermination des exigences opérationnelles du produit, il est important de prendre en compte les conditions d'utilisation raisonnablement prévisibles et les dangers potentiels.



Ne laissez pas les enfants jouer avec les dispositifs de commande du store. Conservez la télécommande hors de portée des enfants.



Inspectez fréquemment l'installation pour détecter toute trace d'usure ou de détérioration des câbles. Ne pas utiliser si une réparation est nécessaire.

5.3 SÉCURITÉ D'EXPLOITATION

Recommandations et actions:

- le produit peut être utilisé en toute sécurité à condition de suivre les recommandations contenues dans la documentation,
- il est interdit d'utiliser un produit qui ne répond pas aux exigences de sécurité en matière de protection contre l'électrocution et l'incendie,
- conservez les télécommandes hors de portée des enfants,
- il est interdit d'utiliser un produit défectueux et d'effectuer des réparations temporaires,
- Il est interdit de dépasser les performances spécifiées du produit et indiquées dans la documentation technique d'exploitation.
- le temps de fonctionnement du moteur électrique est strictement réglementé et ne peut dépasser 4 minutes, des données détaillées sont disponibles sur le site internet du constructeur du moteur ou sur le site https://www.selt.com/automatyka-pl), le dépassement du temps de fonctionnement du moteur peut entraîner des dommages irréversibles,
- il est interdit d'utiliser un produit défectueux ou incomplet, l'utilisation d'un tel produit peut provoquer sa destruction, constituer un risque pour la santé et la vie de l'utilisateur et peut aboutir à une perte de la garantie,
- il est interdit d'enlever les protecteurs du système d'entraînement et du moteur électrique,
- ne maintenez aucuns objets tranchants ou éléments saillants à proximité des protecteurs qui pourraient s'accrocher au tissu (au store) et le détruire,
- tous les travaux liés aux contrôles techniques et à la réparation du produit doivent être effectués par une personne dûment formée et possédant les qualifications requises,
- il est interdit d'utiliser le produit et l'installation électrique sans contrôles techniques et mesures valides et requis,
- avant de commencer toute opération liée à la maintenance ou au nettoyage du produit, celui-ci doit être déconnecté électriquement,
- débranchez le produit de l'alimentation électrique avant de procéder à tous travaux effectués sur la façade du bâtiment et non liés à la maintenance ou au nettoyage du produit,
- en cas de mise en marche de l'entraînement de toiture amovible depuis un endroit à l'abri des regards, l'utilisateur doit prendre des mesures organisationnelles pour empêcher l'ouverture du volet lors des travaux de maintenance et de réparation effectués à proximité (par exemple, en plaçant une plaque sur l'interrupteur « Attention: Travaux d'entretien et de maintenance. Ne pas actionner », en retirant la batterie de la télécommande),
- faites attention à tout signe d'usure ou de dommage au câblage électrique,
- si vous remarquez des signes d'usure ou d'endommagement des câbles électriques, n'utilisez pas le produit et signalez immédiatement le défaut à une personne autorisée ou au service SELT,
- l'entrée et le séjour dans la zone de fonctionnement de la toiture amovible ne devrait avoir lieu que lorsqu'elle est complètement ouverte et arrêtée,
- lors du déroulement du store du produit prêtez une attention particulière si aucun objet ou aucune personne ne se trouvent dans la zone de travail du produit (dans l'espace entre les poutres de guidage, les poutres de soutènement et la poutre avant),
- ne pas enrouler le tissu mouillé (store)
- évitez tout contact de la toile avec des objets chauds (par exemple, thermoplongeurs, fours, fers à repasser, cheminées, etc.) ou ne placez pas sous la toile de sources de chaleur par convection (par exemple, fours, cuisinières, grils, etc.), car cela risquerait d'endommager le store.
- En cas de perte de tension de la bande dans les rails de guidage, il est recommandé de contacter le service Selt pour la retendre.



En cas de desserrage de la bande (opération non effectuée par le Client), utilisez la force nécessaire en appuyant sur le verrou de la bande dans la poutre avant. Le déverrouillage provoque un rebond qui peut causer des blessures aux doigts.



N'utilisez pas le produit en cas de fortes rafales de vent, de chutes neige, de pluie verglaçante, car il pourrait être détruit ou endommagé ou pourrait mettre en danger les personnes se trouvant à proximité (s'applique aux produits montés à l'extérieur du bâtiment).

Il est recommandé d'utiliser un automatisme de vent pour aider à respecter les conditions de sécurité.

LE DÉMARRAGE DANS DES CONDITIONS DE GEL PEUT ENTRAÎNER DES DOMMAGES AU PRODUIT

En cas d'irrégularités dans le fonctionnement du produit, informez-en immédiatement la SELT Sp. z o.o. L'utilisation d'un produit endommagé et les tentatives de réparation de façon autonome constituent un risque pour la santé ou la vie et peuvent aboutir à une perte de la garantie.

5.4 MAUVAISE UTILISATION DU SYSTÈME

Exploitation du système - opérations interdites

- En cas de défaut, il faut en informer le fournisseur et il est interdit de poursuivre l'utilisation du produit.
- Ne pas poursuivre l'utilisation du produit en cas de signes d'usure ou de détérioration du câblage électrique et signaler immédiatement les réserves au fournisseur.
- Cessez d'utiliser le produit s'il y a des signes d'usure ou de détérioration de la bande de transmission et signalez immédiatement vos inquiétudes au fournisseur.
- Ne pas séjourner dans l'espace de travail du toit amovible lors du fonctionnement du système.
- Ne pas utiliser un système défectueux ou incomplet. L'utilisation de ce produit peut provoquer sa destruction et constituer un risque pour la santé et la vie de l'utilisateur et peut aboutir à une perte de la garantie.
- Il est interdit d'utiliser un produit qui ne répond pas aux exigences de sécurité en matière de protection contre l'électrocution et l'incendie.
- Il est interdit de dépasser les performances spécifiées du produit et indiquées dans la documentation technique d'exploitation.
- Ne maintenez aucuns objets tranchants ou éléments saillants à proximité du système lesquels pourraient s'accrocher et endommager le revêtement de peinture.

Personnel d'exploitation

- Ne laissez pas les enfants jouer avec des éléments utilisés pour faire fonctionner le système, par exemple avec une télécommande ou un interrupteur.
- Gardez la télécommande hors de portée des enfants.

Espace de travail de la Pergola V ZiiiP: risque d'écrasement, de cisaillement et d'entraînement

- Ne touchez pas aux éléments mobiles lors de l'enroulement ou du déroulement du store amovible. Cela peut provoquer un écrasement, une coupure, un entraînement, un coincement entre, par exemple, la poutre avant et d'autres éléments structurels du système (y compris les poutres de soutènement).
- Il ne devrait y avoir aucun obstacle dans l'espace de travail du store amovible lequel pourrait perturber son fonctionnement ou l'endommager.
- En cas de collision de la poutre avant avec un obstacle, la toile doit d'abord être quelque peu enroulée, puis éliminer l'obstacle.
- Ne pas séjourner dans l'espace de mouvement du store lors de son fonctionnement.
- Il est interdit de mettre les mains entre les éléments amovibles, c'est-à-dire galet-bande, cassette-poutre avant.

Les produits à commande automatique peuvent se mettre en marche automatiquement. Assurez-vous qu'aucune situation dangereuse ne se produira.

6 UTILISATION ET MAINTENANCE DU SYSTÈME

6.1 UTILISATION DU SYSTÈME À DES FINS PRÉVUES

Le système doit être utilisé à des fins prévues précisées par le constructeur (pare-soleil). Si le système est utilisé et modifié d'une manière autre que celle décrite dans cette documentation, le constructeur du système aura des raisons de ne pas accepter les réclamations de garantie.

Les produits fabriqués par SELT Sp. z o.o. ne nécessitent pas d'entretien particulier. L'utilisation du produit conformément aux recommandations du constructeur assure à l'utilisateur de nombreuses années d'utilisation du système sans défaillance.

Si le produit est utilisé d'une manière différente de celle décrite dans cette documentation ou modifié sans l'autorisation de SELT Sp. z o.o. cela signifie qu'il n'est pas utilisé correctement.

Il est inadmissible d'apporter des modifications arbitraires affectant la sécurité de l'exploitation du produit.

Une utilisation correcte du produit concerne les cas suivants:

- utilisation normale ou prévisible excluant, par exemple, le risque pris par l'utilisateur sciemment ou volontairement,
- application des valeurs admissibles des performances,
- respect des recommandations d'exploitation,
- réalisation des contrôles techniques et d'entretiens périodiques du produit,

Données contenues dans la section « Spécifications techniques ».



En cas d'utilisation incorrecte:

- le produit peut mettre en danger les personnes utilisant le système,
- le produit sera exposé à des dommages,
- cela peut affecter négativement sa fonctionnalité,
- ne pas utiliser le système pendant les travaux de maintenance.

SELT Sp. z o.o. n'assume aucune responsabilité concernant les dommages résultant d'une utilisation non conforme.



L'utilisation du système à l'abri des regards peut entraîner des blessures graves ainsi que des dommages au système.

6.2 INSTRUCTIONS POUR LES PERSONNES NON-PROFESSIONNELLES

Les personnes non-professionnelles sont celles à qui l'Acheteur a confié des activités liées à l'utilisation courante, à l'hygiène et à la maintenance du produit.

Lisez attentivement cette documentation avant d'utiliser le produit.

Une connaissance précise de la documentation garantit un fonctionnement sans défaillance du produit.

Liste des activités pouvant être réalisées par les personnes non-professionnelles:

- exploitation régulière:
 - la réalisation d'activités qui ne modifient pas les performances du produit,
 - marche ou arrêt en appuyant sur les boutons de commande,
- maintenance et hygiène du produits décrites dans la suite de la documentation.

6.3 CONTRÔLES TECHNIQUES, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

Pour des raisons de sécurité des utilisateurs et d'utilisation à long terme de tous les mécanismes, le produit doit être soumis à des contrôles techniques périodiques au moins tous les 12 mois.

- Il est recommandé d'effectuer des contrôles techniques périodiques de produits par le service SELT Sp. z o.o.
- Les contrôles techniques sont effectués contre rémunération.
- Les contrôles techniques consistent à vérifier le fonctionnement du produit, à ajuster les mécanismes et à remplacer les éléments consommables.

6.3.1 LES PRINCIPALES OPERATIONS EFFECTUEES PENDANT LE CONTROLE TECHNIQUE PERIODIQUE.

Liste:

- vérification de la fixation du produit au substrat/au mur,
- vérification de l'état technique des éléments amovibles du produit,
- lubrification des éléments d'entraînement spécifiés dans DT-E,
- vérification de l'état des câbles électriques du produit et vérification de leur raccordement à l'installation électrique,
- vérification de l'état des ressorts à gaz et de la tension de la bande de transmission et leur correction, le cas échéant.
- vérification de l'état des galets à roulement,
- vérification des fixations par vis et par rivets,
- vérification de l'état technique du store amovible, des rails de guidage et des joints,
- vérification de la fixation du mécanisme d'entraînement du produit (moteur),
- réglage éventuel et correction de la fixation de composants remplacés,
- vérification des performances du disjoncteur différentiel,
- vérification de la perméabilité des ouvertures d'évacuation d'eau.

6.3.2 NOTES CONCERNANT L'ENTRETIEN COURANT

L'entretien du système est effectué par l'utilisateur par ses propres moyens.

L'entretien du produit doit être effectué au moins une fois par an. L'entretien de la perméabilité des éléments d'évacuation d'eau doit être effectué une fois par semaine et chaque fois après les précipitations atmosphériques intenses.

En cas d'emplacement du produit dans les régions boisée et de pollution accrue, il convient de vérifier quotidiennement un bon écoulement des sorties d'eau et la propreté des chemins de roulement des rails de guidage.

L'entretien des éléments visibles (accessibles) du produit consiste principalement à les maintenir propres, ce qui prolonge considérablement leur durée de vie. Ces travaux sont effectués par l'utilisateur par ses propres moyens.

Les principales opérations de maintenance du produit incluent:

- vérification du bon fonctionnement du déroulement et de l'enroulement du store,
- vérification du bon fonctionnement des interrupteurs de fin de course,
- nettoyage des éléments visibles et accessibles du produit (notamment le chemin de roulement dans les poutres de guidage, la perméabilité des ouvertures d'évacuation d'eau dans la poutre avant, la surface du store).

Nettoyage des pièces métalliques / en aluminium:

• Il est recommandé de nettoyer les salissures légères des surfaces métalliques / en aluminium avec de l'eau en ajoutant des agents nettoyants doux.

Nettoyage du tissu de toiture amovible (du store):

- Il est recommandé d'enlever les salissures en brossant ou en dépoussiérant doucement la surface de la toile,
- nettoyage sporadique du tissu avec de l'eau propre ou avec une douce solution d'eau savonneuse (température d'eau maximale 30°C); après avoir appliqué la solution ci-dessus, le tissu doit être soigneusement rincé à l'eau propre,
- séchez soigneusement le tissu de la toiture amovible avant d'enrouler celui-ci,
- ne pas utiliser de solvants ou de détergents forts pour nettoyer le tissu, il est interdit de laver les tissus.

Afin de contrôler ou d'entretenir les appareils électriques, le rideau doit être déconnecté électriquement en toute sécurité.

Dommages au système dus à un entretien courant inadéquat.

- L'utilisation du nettoyeur à pression, d'agents de nettoyage, d'éponges et de solvants, tels que de l'alcool et de l'essence est interdite!
- L'utilisation des agents de nettoyage contenant du chlore, de l'ammoniac, du kérosène, de l'acétone et des agents blanchissants pour nettoyer le système ainsi qu'à proximité de celui-ci est interdite, car cela risquerait de provoquer la corrosion.
- Il est interdit d'utiliser des outils tranchants (p.ex. des brosses métalliques), des produits nettoyants pouvant causer des rayures (p.ex. des poudres à récurer, des pâtes).



- Ne tenez pas et ne tirez pas fermement le système ou ses éléments constitutifs.
- Ne laissez pas le tissu du produit être chargé de neige ou d'eau.
- Ne pas actionner le mécanisme en cas de gel ou de givrage cela pourrait endommager l'entraînement et le système de tension du produit.
- Ne remplacez pas les éléments constitutifs de façon autonome! Les pièces de détachées doivent être d'origine!
- Il est nécessaire d'effectuer un essai de fonctionnement du système! Faites attention au fonctionnement du système, et en cas de comportement anormal et de bruits, signalez le problème au fournisseur direct.
- L'entretien courant doit être effectué sur un système déroulé au maximum.

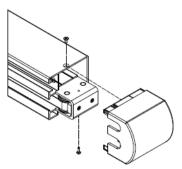
6.4 OPÉRATIONS DE MAINTENANCE

Afin d'assurer le bon fonctionnement du système Pergola V, il est nécessaire de vérifier régulièrement qu'aucun dépôt ou autre objet ne s'est accumulé dans le guide qui empêcherait la barre frontale de se déplacer librement.

- 1. fermer le produit.
- 2. débrancher l'alimentation électrique.

- 3. dévisser la vis ISO-7045 et la vis ISO 7050 fixant le capuchon du guide, puis retirer le capuchon du guide.
- 4. retirer les débris des guides dans le sens de la cassette vers l'extrémité du guide.

Remettre le capuchon en place et le fixer à l'aide de la vis ISO-7045 et de la vis ISO 7050.



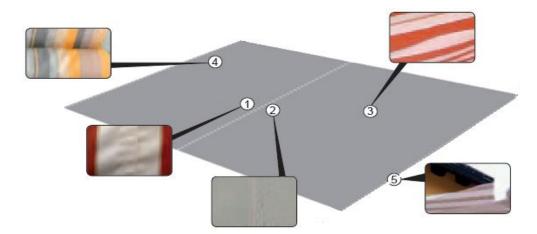


Il est interdit d'utiliser le produit lorsque le capuchon du guide est retiré, car cela peut endommager le produit ou créer un danger.

6.5 UTILISATION DES TOILES DE STORE

Seules les toiles de première classe sont utilisées pour les stores bannes. Avec les machines les plus modernes disponibles, même avec l'état actuel de la technique, certaines modifications de la toile ne peuvent être évitées:

- Du fait que la toile au niveau des coutures est pliée en deux, un diamètre différent d'enroulement apparaît lors de l'enroulement. Les contraintes qui en résultent peuvent provoquer des effets de pliage à l'intérieur des coutures (1,2,3), au centre des bandes ou aux bords latéraux du store (4).
- Les plis qui peuvent survenir lors de son enroulement entraînent une modification de l'apparence de la toile. Lorsque la lumière est suffisante, une ligne fine peut alors être visible au niveau de ceux-ci (1,2,3). Cela concerne principalement les toiles aux couleurs sombres.
- Les bandes latérales sont exposées à des charges particulièrement lourdes et, par conséquence, les bords de la toile peuvent légèrement descendre (5).
- Le matériau en acrylique est recouvert d'une résine de fluor qui, en plus de conférer à la toile des propriétés techniques communément connues, la rend plus rigide. C'est une exigence nécessaire compte tenu de la portée de son application. Cette propriété peut entraîner la formation des micro-vides près des pliages, des plis ou des dommages à la toile.
- En raison de l'utilisation de l'agent d'imprégnation, la toile est sensible à toutes les rayures difficiles à éviter, même lorsque le processus de fabrication est particulièrement précis et soigné. Cet effet concerne principalement les matériaux monochromes.



Les changements décrits ci-dessus, susceptibles de se produire à la surface du store, ne peuvent pas constituer un motif de réclamations, car ils sont typiques pour les toiles de stores bannes et n'affectent pas le confort d'utilisation.



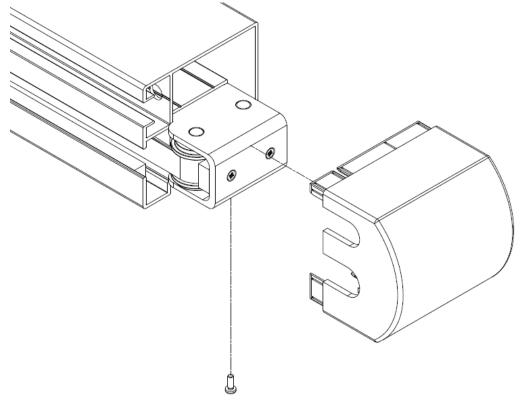
Ne déroulez absolument pas le store lors de fortes pluies et n'exposez pas la toile à une humidité de longue durée, même si la toile installée présente les caractéristiques d'une toile imperméabilisante ou si elle est fabriquée en PVC.

L'accumulation d'eau sur sa surface peut entraîner une surcharge des fixations, ainsi que l'apparition de légères déformations et ondulations sur la surface de la toile. En cas d'enroulement d'une toile humide, déroulez-la immédiatement après la pluie, puis laissez-la sécher.

6.6 MAINTENANCE

Afin de garantir le bon fonctionnement du système Pergola V, vérifiez régulièrement qu'aucun dépôt ni aucun autre obstacle empêchant le libre mouvement de la poutre avant ne s'est accumulé.

- 1. Fermez le produit.
- 2. Déconnectez électriquement.
- 3. Dévissez la vis de sécurité ISO-7045 de l'obturateur du rail de guidage, puis retirez l'obturateur du rail de guidage.
- 4. Enlevez les salissures des rails de guidage de la cassette vers l'extrémité du rail de guidage.
- 5. Posez l'obturateur et le serrer à la vis ISO-7045.





Il est interdit de faire fonctionner le produit si l'obturateur du rail de guidage est retiré, cela pourrait endommager le produit ou menacer la sécurité.

6.7 INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES PRODUITS

Remplacement de l'insert d'entraînement

Le remplacement de l'insert d'entraînement sans démontage de la structure nécessite un espace d'environ 1,3 m à partir de l'extrémité du guide. En cas d'espace limité ou d'assemblage modulaire du système, il convient de laisser un espace d'au moins 15 cm pour permettre le démontage d'un seul guide et le remplacement de l'insert d'entraînement dans ce guide.

Bande d'entraînement

La bande d'entraînement est un élément de fonctionnement du système Pergola V ZIIIP. Au cours de l'utilisation du système, une légère abrasion du bord latéral de la bande peut se produire. Il est recommandé de remplacer la bande après environ 2 000 à 3 000 cycles.

Toile

Dans les toiles avec la serrure ZiiiP, il peut y avoir une certaine ondulation du tissu visible au niveau du guide. Ce phénomène est causé par la serrure, qui déforme le tissu lorsque le store est enroulé. L'effet d'ondulation s'intensifie au fur et à mesure que le système reste enroulé. Le frottement entre le profilé de guidage et le verrou du tissu à haute température peut provoquer un bruit caractéristique.

Les couleurs

Différents matériaux sont utilisés dans la production de la Pergola V ZIIIP (PVC, aluminium, acier). Les nuances de peinture d'une même couleur RAL peuvent varier légèrement.

Tolérance de production

Le produit fini de Selt est fabriqué conformément aux normes de production internes et aux tolérances de fabrication acceptables par l'industrie pour les composants individuels inclus dans le système.

Informations générales

- La Pergola V ZIIIP est un système de protection solaire et n'a pas de fonction d'étanchéité à la pluie.
- Le système ne peut pas être fixé en position verticale. L'angle de montage maximal est de 45 degrés.
- Le produit ne peut pas être fixé dans un système suspendu.

7 CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

Les conditions générales de garantie sont disponibles sur le site internet www.selt.com. En l'absence d'accès au site SELT Sp. z o.o. les conditions de garantie peuvent être obtenues chez le représentant commercial SELT Sp. z o.o.

7.1 EXCLUSIONS DE LA GARANTIE

La garantie ne couvre pas:

- Les dommages aux dispositifs résultant du transport autre que le transport SELT,
- Les dommages causés à des dispositifs résultant d'un stockage, d'une installation ou d'une maintenance non conforme à la DT-E ou aux recommandations du Fournisseur, sauf si ces activités ont été effectuées par le Fournisseur ou à ses risques et périls,
- Les dommages résultant d'une utilisation non conforme à la DT-E, aux instructions d'utilisation ou aux recommandations du Fournisseur,
- Les dommages mécaniques,
- Les dommages résultant de la refonte du système, à moins que la modification ne soit effectuée par le Fournisseur, à sa demande ou avec son consentement écrit,
- Les dommages répétés résultant de l'utilisation de l'appareil malgré un défaut initial remarqué, à moins que le fournisseur n'en ait été informé et qu'il recommande de poursuivre l'utilisation. L'évaluation des causes de dommages est laissée à la reconnaissance rationnelle du Fournisseur. La réparation ou le remplacement de l'appareil en raison des dommages visés dans cet article peuvent être effectués par le Fournisseur contre rémunération,
- Les défauts résultant de l'usure normale de pièces du produit, telles que joints, lubrifiants, etc.
- Les dommages électriques imputables à la faute de l'utilisateur,
- Les dommages résultant d'un mauvais assemblage du produit, causés par une société autre que le Fournisseur,
- Les dommages causés par une réparation arbitraire
- Une tension inadéquate de la bande de transmission, réalisée par l'installateur contrairement aux instructions du constructeur, ce qui a provoqué des plis et un mauvais fonctionnement du store de toiture.
- Si la poutre mobile atteint asymétriquement l'extrémité du rail de guidage ce qui n'affecte pas le bon fonctionnement du système.
- Les dommages survenant lors de l'utilisation du système dans de mauvaises conditions météorologiques.
- Comportement des systèmes Pergola V en module et adjacents les uns aux autres. Le phénomène décrit n'affecte pas le bon fonctionnement de la Pergola V.
- Le bruit caractéristique lors du fonctionnement du système, généré lors de l'enroulement et du déroulement du store
- L'eau qui s'écoule du store amovible lors de son enroulement avant son séchage approprié.
- · Fermeture ou ouverture incomplète du store en raison des interrupteurs de fin de course mal réglés.

- Le soi-disant effet de saut, qui consiste parfois en une légère déviation axiale du fonctionnement du tube d'enroulement lors de l'ouverture ou de la fermeture du store associé à une légère flexion du tube d'enroulement et à la tige insérée dans la poche et fixant la toile dans le tube d'enroulement. Cet effet n'affecte pas le bon fonctionnement du système.
- L'effet de la déformation horizontale de la poutre avant jusqu'à 25 mm lorsque les largeurs du store banne sont proches du maximum. C'est un phénomène physique naturel causé par la poutre soutenue seulement sur les extrémités et par l'impact de la toile tendue. Cet effet n'affecte pas le bon fonctionnement du système.
- Déplacements des supports avant élastiques lors du fonctionnement du système.
- Flexions des poutres de soutènement liées à l'impact du vent
- Rigidité de la structure (supports avant et rails de guidage) liée aux influences climatiques et au fonctionnement du système
- Dommages au système en raison de précipitations atmosphériques le système ne protège pas de la pluie et doit être enroulé lors des précipitations atmosphériques.

La garantie de store ne couvre pas:

- Réaction élastique du tissu pendant le travail dans différentes plages de température (associée à la dilatation thermique).
- Affaissement du bord du tissu pendant le travail dans différentes plages de température (associé à la dilatation thermique) et constituant les caractéristiques naturelles des tissus,
- Dommages causés par des conditions météorologiques anormales, la foudre,
- Dommages causés par des accidents et des événements inattendus,
- Dommages résultant d'un nettoyage inapproprié avec des moyens inappropriés, des substances caustiques et abrasives
- Dommages résultant d'un nettoyage à l'aide d'appareils inadéquats,
- Pollutions atmosphériques et phytosanitaires,
- Salissures causées par les animaux,
- L'impact d'autres produits ou articles suspendus sur la toile qui ne sont pas liés au système Selt,
- Le pli ou le dommage au tissu en cas de coup de vent sur le tissu sur les poutres du module mobile pendant son enroulement ou déroulement.
- Les bosses horizontales sur les toiles qui proviennent d'une tige insérée dans la poche fixant la toile dans le tube d'enroulement.
- Enroulement asymétrique du tissu sur le tube d'enroulement en raison de la grossièreté et de la contamination de la surface du tissu (par exemple, feuilles, etc.).
- Rétrécissement au niveau des coutures du tissu entraînant des contraintes verticales sur la surface du tissu ("ondes verticales").
- Fléchissement du tissu dans la partie centrale du store, résultant de la déviation du tube d'enroulement.
- Différences dans la teinte du tissu et, dans le cas des tissus de couleur métallique, dans le degré de métallisation du tissu, résultant de lots de production différents.
- Rupture de la soudure : pour les rideaux d'une largeur supérieure à 4 300 mm, c'est-à-dire dépassant la longueur de la soudeuse, il est nécessaire d'effectuer une coupe en pochette. L'entaille se cache dans la poutre inférieure, elle est donc peu visible et n'affecte en rien les caractéristiques de la toile. Il s'agit d'une norme technologique.
- Coutures de tissu: lorsque la largeur du produit dépasse la largeur de la poutre de tissu, il est nécessaire d'assembler deux pièces de tissu au moyen de joints appelés coutures. Les jonctions de tissu sont répétées horizontalement à une fréquence qui dépend de la largeur de la balle du tissu choisi.
- Dans les toiles, il peut y avoir une ondulation du tissu visible au niveau des guides. Ce phénomène est dû à la serrure qui déforme le tissu lorsque le store est enroulé. L'effet de l'ondulation du tissu s'intensifie au fur et à mesure que le système reste enroulé.

8 RÉCLAMATION / DÉFAUTS TECHNIQUES

8.1 RÉCLAMATIONS (GARANTIE DU FABRICANT)

Une réclamation concernant un produit ne peut être faite que par une entité qui a acheté le produit auprès du fabricant.

Les conditions et le mode de traitement des réclamations sont précisés dans les conditions générales de garantie et les conditions générales de vente.

Les conditions générales de garantie et les conditions générales de vente sont disponibles sur le site web : selt.com.

Le Client introduit une réclamation sur le Formulaire de Réclamation disponible sur la Plateforme B2B du fabricant. La réclamation doit être complète et détaillée.

Le formulaire de réclamation soumis autrement que via la Plateforme B2B, incomplet ou lacunaire, y compris sans le numéro de facture, de commande ou de contrat spécifié, ne sera pas pris en considération.

8.2 DFÉAUTS TECHNIQUES

En cas d'anomalies du système:

- Si possible, ouvrez la toiture
- signaler immédiatement le défaut du produit à l'équipe d'assemblage spécialisée appropriée

9 DÉMONTAGE / ÉLIMINATION / LIQUIDATION DU PRODUIT



Un désassemblage incorrect du système peut causer des blessures graves et endommager le système. Le désassemblage du système doit être sous-traité à une équipe de montage spécialisée ou à une personne possédant une formation en SST appropriée et possédant des connaissances dans le domaine de la récupération.

a) Élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques

Informations importantes sur l'élimination:



Conformément aux dispositions de la Loi du 11 septembre 2015 sur les déchets d'équipements électriques ou électroniques, il est interdit de placer des déchets d'équipement avec les autres déchets portant le symbole de la poubelle sur roues barrée d'une croix à déchets municipaux. L'utilisateur souhaitant se débarrasser des équipements électroniques ou électriques est obligé de les rapporter au point de collecte des équipements usagés.

Les obligations légales susmentionnées ont été introduites afin de limiter la quantité de déchets générés par les déchets d'équipements électriques et électroniques et d'assurer un niveau adéquat de collecte, de récupération et de recyclage. L'équipement ne contient pas de composants dangereux ayant un impact particulièrement négatif sur l'environnement et la santé humaine.

No	Objet Base Juridique Européen		Base Juridique Polonaise		
	Déchets	Directive du Parlement européen et du Conseil	Loi du 11 septembre 2015 relative aux		
1	d'équipements	2012/19 de l'UE du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et			
1	électriques et	déchets d'équipements électriques et	électroniques		
	électroniques	électroniques (DEEE)	(J. O. 2020 pos. 1893 modifiée)		
2	Catalogue des déchets	Règlement (CE) n° 574/2004 de la Commission du 23 février 2004 modifiant les annexes I et III du règlement (CE) n° 2150/2002 du Parlement européen et du Conseil relatif aux statistiques sur les déchets	Règlement du Ministre de l'Environnement du 9 décembre 2020 sur le catalogue des déchets (J. O. 2020 pos. 10)		

b) Élimination de piles usagées

Conformément aux dispositions de la loi du 24 avril 2009 sur les piles et accumulateurs, **l'Utilisateur final** est tenu de remettre les piles portables usagées, qui ne sont plus une source d'énergie, au **collecteur** des piles usagées ou au lieu de réception. Il est interdit de placer les piles usagées avec les autres déchets dans la même poubelle.

Afin d'éviter la contamination de l'environnement et de causer un risque potentiel pour la santé humaine et animale, la batterie usée doit être mise au rebut dans une poubelle appropriée aux points de collecte désignés.

No	Objet	Base Juridique Européen	Base Juridique Polonaise
1	Batteries et	Directive 2006/66/CE du Parlement européen et	Loi du 24 avril 2009
	accus usagés	du Conseil du 6 septembre 2006 relative aux piles	sur les piles et les accumulateurs
		et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et	(J. O. 2020 pos. 1850)
		d'accumulateurs et abrogeant la directive 91 /	
		157/ CEE	

10 MARQUAGE ET ÉTIQUETAGE CE DU PRODUIT

10.1 CONFORMITÉ DU PRODUIT AVEC LA NORME CE

La Pergola V ZiiiP fabriquée par SELT Sp. z o.o. répond aux exigences essentielles de la norme de produit EN 13561:2015 (produits extérieurs) introduite par le Comité Polonais de Normalisation sous les numéros PN-EN 13561:2015, ce qui est confirmé par la Déclaration de Performance du constructeur et le marquage CE du produit.

AFIN DE CONSERVER CET ETAT ET D'ASSURER L'UTILISATION ET LA MAINTENANCE DU SYSTEME EN TOUTE SECURITE, SUIVEZ LES INSTRUCTIONS DE MONTAGE, D'UTILISATION ET DE SÉCURITÉ D'UTILISATION.

10.2 INFORMATIONS ACCOMPAGNANT LE MARQUAGE CE

Restrictions communes de localisation:

- emplacement uniquement dans les 1e et 3e zones de charge du vent jusqu'à 300 m au-dessus du niveau de la mer.
- emplacement uniquement sur les terrains de catégories III ou IV (vent)
- classe de résistance maximale au vent selon EN 13561 pour les stores pliés: store de véranda la troisième (110 Pa ou 49 km/h); store de véranda la deuxième (70 Pa ou 38 km/h)
- il est interdit de charger de neige les parties mobiles du toit
- angle d'inclinaison de la toiture de 10 à 45 degrés par rapport au niveau (version pergola V ZiiiP) ou de 0 à 45 degrés (version véranda V ZiiiP),
- l'installation des parois n'est pas prévue
- nécessité d'enrouler le store lorsque la vitesse du vent est dépassée par rapport à la classe de vent appropriée (2e ou 3e voir ci-dessus)

En cas des conditions dépassant les limites ci-dessus, l'avis individuel relatif à la statique-résistance élaboré par un spécialiste des normes de construction- est requis.

a) marquage sur le produit:



SELT Sp. z o. o. Opole, ul. Wschodnia 23A

EN 13561

b) marquage sur les documents accompagnants



SELT Sp. z o. o. Opole, ul. Wschodnia 23A

2006/42/CE



SELT Sp. z o. o. Opole, ul. Wschodnia 23A POLOGNE

19

Store de terrasse Pergola V ZIIIP MT. 500x600 Pour l'extérieur

Résistance à la charge du vent : classe 2 En général Transmission de l'énergie solaire transmission de l'énergie solaire g tot : 0,01-0,90*. DWU 100/MW/2021

*- pare-soleil de l'extérieur avec vitrage de référence de type C selon EN14501: 2005; des données détaillées en fonction du modèle de toile sont présentées sous forme de tableau sur le site internet du Constructeur



SELT Sp. z o. o. Opole, ul. Wschodnia 23A POLOGNE

19

Store extérieur de véranda Pergola V ZIIIP Store extérieur en terrasse Pergola V ZIIIP (MT) 230V/ 50 Hz Puissance 270 W 19 / JO/2022



SELT Sp. z o. o.
Opole, ul. Wschodnia 23A
POLOGNE
19

Store de véranda Pergola V ZIIIP 500x600
Pour usage extérieur
Résistance à la charge du vent : classe 3
Total Transmission de l'énergie solaire
transmission de l'énergie solaire g tot : 0,01-0,90*.
DWU 99/MW/2021

*- pare-soleil de l'extérieur avec vitrage de référence de type C selon EN14501: 2005; des données détaillées en fonction du modèle de toile sont présentées sous forme de tableau sur le site internet du Constructeur